

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

**Séance du 28 juin 2023**

Date de convocation : 22 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

**LES HERBIERS** : Christophe HOGARD – Luc SOULARD (sauf aux délibérations 34 et 35) – Angélique RICHARD – Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

**MOUCHAMPS** : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU

**LES EPESES** : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT

**BEAUREPAIRE** : Franck GAUTHIER – Jérôme GUERRY

**VENDRENNES** : Roseline PHILIPART (sauf à la délibération 50)

**MESNARD LA BAROTIERE** : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ

**SAINT PAUL EN PAREDS** : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

**SAINT MARS LA REORTHE** : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 28

27 aux délibérations 34, 35 et 50

Nombre de conseillers votants : 35

34 aux délibérations 34, 35 et 50

Pouvoirs :

Magali LOISEAU avait donné pouvoir à Patrice BOUANCHEAU

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD

Odile PINEAU avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Julie MARIEL-GODARD avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Jean-Michel HUMEAU avait donné pouvoir à Sabine LOIZEAU

Sophie SIONNEAU avait donné pouvoir à Patrick MANDIN

Stéphanie PELTIER avait donné pouvoir à Philippe ALBERT

Excusés :

Elodie BRANGER – Pascal LALLEMAND

Secrétaire de séance : Patrice BOUANCHEAU

- **58. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE DE JUMELAGE -**  
Rapporteur : Christophe HOGARD

Le Comité de Jumelage du Pays des Herbiers est une association qui a pour but :

- d'animer et développer les relations entre les villes jumelées,
- de favoriser les échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique et sportif,



- de renforcer les liens d'amitié par la multiplication des rencontres entre les citoyens des différentes villes.

Elle entretient dans ce but des relations avec les villes de Newtown au Pays de Galles, de Coria en Espagne et Liebertwolkwitz en Allemagne.

Afin de soutenir les actions du Comité de Jumelage du Pays des Herbiers, il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000€ à cette association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Famille/ Jeunesse/ Culture du 7 juin 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 juin 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- attribuer une subvention de 10 000€ au Comité de Jumelage du Pays des Herbiers,
- l'autoriser, ou le Vice-Président délégué, à signer tous actes à cet effet.
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget principal, compte 048-65748

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Patrice BOUANCHEAU,  
Secrétaire de séance



Transmis en Préfecture le : 05 JUIL. 2023

Publié électroniquement le : 05 JUIL. 2023



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD,  
Président

